

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 73, rue Main à Dudswell, le 10 septembre 2018 à 19h00, à laquelle étaient présents :**

Sont présents :       Mme Mariane Paré, maire  
                          M. Alain Dodier, conseiller  
                          Mme Véronick Beaumont, conseillère  
                          M Michel Gagné, conseiller  
                          Mme Marjolaine Larocque, conseillère  
                          M. Réjean Cloutier, conseiller  
                          Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h00

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2018-273**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbaux
  - 3.1 Renonciation de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018 et de la séance ajournée du 14 août 2018
  - 3.2 Adoption des procès-verbaux
    - Séance ordinaire du 6 août 2018
    - Séance ajournée du 14 août 2018
4. Suivi des comités
5. Correspondance
  - 5.1 Correspondance générale
  - 5.2 Demande de dons
  - 5.3 Cotisations et adhésions
  - 5.4 Demandes d'appui
  - 5.5 Représentations
  - 5.6 Invitations
    - 5.6.1 Formation « Intervention en contexte de négligence »

5.6.2 Formation « La participation citoyenne au service de l'aménagement durable »

6. Administration
  - 6.1 Ouverture de rue – Pauline-Gosselin
  - 6.2 Contrat annuel pour les services juridiques
  - 6.3 Accompagnement budget citoyen
  - 6.4 Plan préliminaire hôtel de ville
  - 6.5 Déplacement de l'assemblée du mois d'octobre-élection
  - 6.6 Acquisition de terrain
7. Transports - Voirie
  - 7.1 Ajout de granulaire et pulvérisateur – chemin du Bassin
  - 7.2 Appel d'offres pour l'achat de machinerie pour le déneigement des trottoirs
  - 7.3 Embauche du directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement
  - 7.4 Ajout de puisard sur la rue des Érables
  - 7.5 Travaux d'amélioration du stationnement du centre communautaire
  - 7.6 Sablage du plancher – deuxième étage de l'hôtel de ville
  - 7.7 Aménagement paysager et plantation hôtel de ville
8. Sécurité publique
9. Urbanisme
  - 9.1 Désignation pour le nettoyage et l'enlèvement des obstructions et nuisances
  - 9.2 Accompagnement pour la réalisation de la Politique de gestion durable de l'eau
  - 9.3 Adoption de la Politique sur la municipalisation des chemins privés
10. Hygiène du milieu
  - 10.1 Réparation des conduites d'aqueduc – Chalet des loisirs Marbleton
  - 10.2 Ajout d'un réservoir pour l'eau chaude – Chalet des loisirs Marbleton
  - 10.3 Étude de capacité du puits de la plage
11. Loisir et culture
  - 11.1 Remise des bourses reconnaissances aux finissants 2017-2018
  - 11.2 Journée de la culture – programmation
  - 11.3 Location d'un chapiteau – Boîte à cadeaux
  - 11.4 Prolongation des activités de la plage
  - 11.5 Comité de réflexion – Parc Gordon-MacAulay
  - 11.6 Construction d'un mur et réparations – Chalet des loisirs Bishopton
  - 11.7 Appui Nature Cantons-de-l'Est– Mont Stoke
  - 11.8 Relevé topographique – Église et parc Gordon MacAulay
12. Finances
  - 12.1 Présentation des comptes payés et à payer
  - 12.2 Dépôt du rapport financier triennal
13. Avis de motion

14. Adoption de règlement
15. Divers
16. Période de questions
  - 16.1 Réponses aux questions des citoyens
  - 16.2 Questions des citoyens
17. Points du Maire et réalisations
18. Clôture de la séance
19. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Renonciation de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018 et de la séance ajournée du 14 août 2018  
Résolution no 2018-274**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018 et de la séance ajournée du 14 août 2018.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018 et de la séance ajournée du 14 août 2018  
Résolution no 2018-275**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2018 et de la séance ajournée du 14 août 2018, tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. SUIVI DES COMITÉS**

**5. CORRESPONDANCE**

**5.1 Correspondance générale**

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 6 août 2018.

**5.2 Demande de don**

**5.3 Cotisations et adhésions**

**5.4 Demandes d'appui**

**5.5 Représentations**

**5.6 Invitations**

**5.6.1 Formation « Intervention en contexte de négligence »**

La directrice générale dépose l'invitation s'adressant aux élus municipaux concernant la formation offerte par le réseau *parent aise* portant le titre « Intervention en contexte de négligence ». Cette formation est offerte gratuitement pour le bien-être des enfants.

**5.6.2 Formation « La participation citoyenne au service de l'aménagement durable »  
Résolution 2018-276**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale dépose l'invitation s'adressant aux élus municipaux concernant la formation offerte par l'Association Québécoise d'urbanisme et la ville de Saint-Jean, le 3 novembre 2018, portant le titre « La participation citoyenne au service de l'aménagement durable »;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût est de 287,44 \$ taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QUE** dans son Plan stratégique la Municipalité souhaite, par l'entremise de l'orientation 6, tenir compte des attentes des citoyens pour susciter leur participation et accroître leur sentiment d'appartenance.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal mandate Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, à assister à la formation portant sur la participation citoyenne offerte par l'Association québécoise d'urbanisme et la ville de Saint-Jean le 3 novembre 2018 au coût de 287.44 \$;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 13000 454.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. ADMINISTRATION**

**6.1 Ouverture de rue – Pauline-Gosselin  
Résolution 2018-277**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil déclare l'ouverture de la nouvelle rue nommée Pauline-Gosselin en date du 10 septembre 2018;

**QUE** l'administration municipale effectue les changements et informe les autorités nécessaires de l'ouverture de cette nouvelle rue;

**QUE** la direction générale soit autorisée à faire la promotion des terrains mis en vente par l'entremise d'une affiche placée à proximité des terrains.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Contrat annuel pour les services juridiques  
Résolution 2018-278**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Monty Sylvestre, conseillers juridiques, offre leurs services juridiques à la Municipalité de Dudswell depuis plusieurs années.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** Mme Mariane Paré, maire, et Mme Marie-Ève Gagnon, direction générale, ou tout autre représentant mandaté par la direction générale soient autorisés à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à même la banque d'heures et au besoin, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.3 Accompagnement budget citoyen  
Résolution 2018-279**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite faire participer la population dans la priorisation et l'élaboration de son budget 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Niska nous a accompagné dans le processus participatif élaboré dans le cadre de notre planification stratégique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'axe 6 de notre plan vise l'implication des citoyens dans la priorisation des actions municipales.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la direction générale demande l'aide de la firme Niska pour la préparation et l'animation de la rencontre citoyenne à venir au mois d'octobre pour la somme maximale de 2 000 \$ plus taxes applicables afin d'impliquer la population dans la préparation du budget 2019;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 61002 349.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.4 Plan préliminaire hôtel de ville  
Résolution 2018-280**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a voté dans son budget d'immobilisation une somme dédiée au réaménagement de l'intérieur de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à la firme d'architectes Jubinville et associés pour effectuer les plans et devis préliminaires pour le réaménagement de l'intérieur de l'hôtel de ville.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale octroie un mandat à la firme d'architectes Jubinville et associés pour la somme maximale de 8 000 \$ plus taxes applicables, afin d'effectuer les plans et devis préliminaires pour les travaux de réaménagement de l'intérieur de l'hôtel de ville.

QUE la directrice générale est autorisée à faire appel à un service d'ingénierie mécanique et électrique pour la somme maximale de 3 000 \$ plus taxes applicables afin de compléter la partie plans et devis.

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5 Déplacement de l'assemblée du mois d'octobre-élection  
Résolution 2018-281**

CONSIDÉRANT QUE la prochaine séance du conseil est prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sera jour d'Élections provinciales;

CONSIDÉRANT QUE le lundi 8 octobre 2018 est un congé férié (Action de Grâce).

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2018 soit reportée au mardi 9 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6 Acquisition de terrain  
Résolution 2018-282**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal s'est fait offrir la possibilité d'acquérir pour la somme de 1 \$ les lots : 198 118, 4 198 119, 4 198 120, 4 198 121, 4 198 122, 4 198 124, 4 198 125, 4 198 126, 4 198 131 du cadastre du Québec, avec constructions, droits, circonstances et dépendances et autres immeubles dessus construits, d'une superficie approximative totale de 550 acres (222,58 Hectares);

CONSIDÉRANT QUE l'axe 4 vise à développer une offre d'activités récréotouristiques orientées vers le plein air;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain touche les terrains aménagés dans le cadre du projet de la forêt Habitée.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE Mme Mariane Paré, maire et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, soient autorisées à procéder à l'achat du lot 198 118, 4 198 119, 4 198 120, 4 198 121, 4 198 122, 4 198 124, 4 198 125, 4 198 126, 4 198 131 d'une superficie approximative de 550 acres (222.58 Hectares) au montant de 1 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. TRANSPORT - VOIRIE**

**7.1 Ajout de granulaire et pulvérisateur – chemin du Bassin  
Résolution 2018-283**

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Bassin présente des signes de détérioration dus à des problématiques reliées à sa fondation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a accès gratuitement à une quantité de gravier via l'entreprise Graymont;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut faire l'essai d'une nouvelle approche pouvant améliorer la fondation du chemin en mélangeant le gravier existant à du nouveau gravier.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale soit autorisée à faire appel au service d'un pulvérisateur afin d'effectuer le mélange adéquat de la chaussée du chemin du Bassin pour la somme maximale de 10 000 \$ plus taxes applicables;

QUE la directrice générale soit autorisée à défrayer les coûts nécessaires pour le transport, la mise en place, le compactage et la signalisation pour la somme maximale de 10 000 \$ plus taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 04000 022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Appel d'offres pour l'achat de machinerie pour le déneigement des trottoirs  
Résolution 2018-284**

CONSIDÉRANT QUE dans son Plan stratégique la Municipalité veut améliorer le transport actif par des infrastructures sécuritaires et adaptées;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont manifesté le besoin que les trottoirs soient déneigés afin de leur permettre de se déplacer durant la période hivernale.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la directrice générale soit autorisée à lancer un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un tracteur polyvalent nous permettant de faire l'entretien hivernal des trottoirs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.3 Embauche du directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement  
Résolution 2018-285**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale en collaboration avec le comité des ressources humaines a coordonné un processus d'appel de candidatures pour le poste de directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste prévoit l'embauche d'un salarié temps plein ayant comme mandat la gestion et la coordination du département de la voirie, de l'urbanisme et de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** le candidat sélectionné est M. Pierre Pelletier.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise Mme Mariane Paré, Maire et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale à signer le contrat de travail de M. Pierre Pelletier à titre de directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement selon les conditions présentées à l'ensemble des conseillers;

**QUE** les conditions de travail soient fixées comme suit :

- La rémunération sera de 65 000 \$ sur une base annuelle et au prorata des jours travaillés par semaine;
- Le nombre de vacances annuel sera de 4 semaines applicables après le 6<sup>e</sup> mois de probation prévu au contrat;
- L'employé pourra bénéficier de l'ensemble des avantages inscrits dans la Politique de rémunération en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.4 Ajout de puisard sur la rue des Érables  
Résolution 2018-286**

**CONSIDÉRANT QUE** l'eau de ruissellement occasionne des désagréments sur une portion de la rue des Érables;

**CONSIDÉRANT QUE** la solution identifiée est de faire l'ajout d'un nouveau puisard pour éviter à certaines propriétés d'être inondées.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la directrice générale soit autorisée à exécuter les travaux nécessaires en régie afin de faire l'ajout d'un nouveau puisard sur la rue des Érables pour la somme maximale de 12 000 \$ plus taxes applicables;



QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 04000 023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.5 Travaux d'amélioration du stationnement du centre communautaire  
Résolution 2018-287**

CONSIDÉRANT QUE le stationnement du centre communautaire nécessite des améliorations pour améliorer la gestion de l'eau de ruissellement;

CONSIDÉRANT QUE l'eau s'infiltré dans certains locaux du sous-sol du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE dans son Plan stratégique la Municipalité vise l'amélioration de ses parcs et bâtiments municipaux se rapportant à l'axe 1.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE directrice générale soit autorisée à exécuter des travaux en régie afin d'améliorer le stationnement, le drainage et effectuer le remplacement des portes des locaux du sous-sol du centre communautaire pour la somme maximale de 75 000 \$ plus taxes applicables selon la Politique d'achat établie par la Municipalité;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 08000 008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.6 Sablage du plancher – deuxième étage de l'hôtel de ville  
Résolution 2018-288**

CONSIDÉRANT QUE le plancher de bois franc de la salle du conseil doit être sablé et verni.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la directrice générale octroie un contrat de sablage et de vernissage du plancher du deuxième étage de l'hôtel de ville pour la somme maximale de 4 000 \$ plus taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.7 Aménagement paysager et plantation hôtel de ville  
Résolution 2018-289**

CONSIDÉRANT QUE dans les travaux de réaménagement du stationnement il a été prévu de refaire l'aménagement paysager des îlots de verdure;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs arbres seront plantés;

CONSIDÉRANT QUE des portions de pavé doivent être aménagées;

CONSIDÉRANT QUE des honoraires reliés à la supervision du chantier sont à prévoir.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la directrice générale soit autorisée à effectuer les dépenses pour la somme maximale de 32 000 \$ plus taxes applicables selon la répartition suivante :

- 15 000 \$ plus taxes applicables pour l'aménagement des plates-bandes, la plantation et le pavé unis;
- 7 000 \$ en honoraires pour la supervision du chantier et l'expertise externe;
- 10 000 \$ plus taxes applicables pour le drainage.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9. URBANISME**

**9.1 Désignation pour le nettoyage et l'enlèvement des obstructions et nuisances  
Résolution 2018-290**

**CONSIDÉRANT QU'**une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC du Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales;

**CONSIDÉRANT QU'**aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la Municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente prévoit que la Municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la loi lorsqu'elle procède à une nomination.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil de la municipalité de Dudswell nomme Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et M. Simon Provençale, inspecteur municipale, pour exercer les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales tel que prévu dans l'entente relative à la gestion des cours d'eau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Accompagnement pour la réalisation du Plan de gestion intégré de l'eau  
Résolution 2018-291**

**CONSIDÉRANT QUE** le Municipalité désire soutenir les associations et travailler en collaboration pour assurer la préservation de la qualité de nos plans d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** les associations ont fait la demande à la Municipalité pour la réalisation d'un Plan de gestion intégré de l'eau.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal octroie un mandat à la firme ADDERE service-conseil pour accompagner la Municipalité et les associations dans la réalisation de ce mandat pour la somme maximale de 4 500 \$ plus taxes applicables;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 61000 411.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.3 Adoption de la Politique sur la municipalisation des chemins privés  
Résolution 2018-292**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil veut adopter une stratégie pour optimiser les services, l'aménagement et la mise en valeur de ses plans d'eau pour améliorer la qualité des chemins privés et la qualité des services offerts aux résidents;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a entendu les besoins des propriétaires situés sur les chemins privés;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalisation de certains chemins est une option envisageable pour atteindre les objectifs.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil adopte « *la Politique de municipalisation* » qui propose aux résidents des chemins privés une démarche pour la municipalisation de leur chemin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10.1 Réparation des conduites aqueduc – Chalet des loisirs  
Résolution 2018-293**

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats d'analyse de plomb au chalet des loisirs de Marbleton sont au-dessus des normes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce sont les joints de la plomberie qui ont du plomb;

**CONSIDÉRANT QU'IL** faut régler le problème pour offrir de l'eau potable pour répondre à notre objectif d'améliorer notre desserte en eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une soumission de plomberie LA-BO au montant de 660 \$ plus taxes.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise la responsable du réseau à faire le remplacement des joints avec plomb au montant de 660 \$ plus taxes avec plomberie LA-BO;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 41300 521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.2 Ajout d'un réservoir pour l'eau chaude – Chalet des loisirs Marbleton  
Résolution 2018-294**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est seulement muni d'eau froide;

CONSIDÉRANT QU'il y a une cuisine et qu'il est pratique d'y avoir de l'eau chaude pour faire la vaisselle lors des événements;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de Plomberie LA-BO au montant de 1150 \$ plus taxes pour l'installation du réservoir de 60 gallons (raccord électrique non inclus);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de l'électricien Jean-Marc Laroche pour le raccord électrique au montant de 350 \$ plus taxes.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil autorise la responsable du réseau d'acqueduc à faire faire l'installation d'un réservoir d'eau chaude au chalet des loisirs par la compagnie Plomberie LA-BO, au montant de 1 150 \$ plus taxes;

QUE le conseil octroie le mandat de raccordement électrique à Jean-Marc Laroche au montant de 350 \$ plus taxes;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 08000 013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10.3 Étude de capacité du puits-plage  
Résolution 2018-295**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut desservir le bâtiment de la plage en eau potable pour répondre à son objectif d'améliorer notre desserte en eau potable;

CONSIDÉRANT QU'un puits a déjà été creusé en 2014;

CONSIDÉRANT QUE les besoins en eau potable sont plus grands aujourd'hui qu'en 2014;

CONSIDÉRANT QU'avant de commencer le projet d'eau potable, il faut connaître la capacité du puits en eau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de la part de LNA hydrogéologie environnement au montant de 1 000 \$ plus taxes.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le mandat soit octroyé, pour l'évaluation de la capacité de forage du puits, à la firme LNA au montant de 1 000 \$ plus taxes applicables ;

QUE le montant de 25 000 \$ prévu au budget d'immobilisation au poste 23 05000 003 pour l'installation de la télémétrie soit transféré dans un nouveau poste intitulé desserte en eau potable 23 05000 005;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 05000 005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. LOISIR ET CULTURE**

### **11.1 Remise des bourses reconnaissances aux finissants 2017-2018 Résolution 2018-296**

**Considérant** qu'à chaque année une soirée reconnaissance est organisée en l'honneur de nos jeunes finissants de concert avec la polyvalente Louis-Saint-Laurent;

**CONSIDÉRANT QUE** la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François nous rembourse la somme de 100 \$ par finissant;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité remet une bourse reconnaissance à tous les étudiants de Dudswell ayant terminé et réussi leurs études secondaires.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité accorde une bourse de 300 \$ par finissant, dont 200 \$ provenant du poste 02 70190 990 intitulé Subventions diverses et 100 \$ provenant du remboursement de la Caisse Desjardins du Nord du Haut-Saint-François, pour les finissants provenant d'une autre école que la polyvalente LSL, la Municipalité assumera la part de la caisse Desjardins du HSF.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **11.2 Journée de la culture – programmation Résolution 2018-297**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité participe depuis plusieurs années à la journée de la culture dans le cadre des journées officielles provinciales;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités suivantes sont proposées :

- Méchoui (billet en vente aux coût de 15 \$ pour les résidents et 20 \$ pour les visiteurs);
- Spectacle en plein air;
- Dégustation de bières;
- Jeux géants;
- Jeux gonflables;
- Exposition de photos des familles d'ici;
- Tournois de poches.

**CONSIDÉRANT QUE** les activités auront lieu au parc Gordon MacAulay le samedi 29 septembre à compter de 16h30.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la direction générale autorise la mise en place de cette programmation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.3 Location d'un chapiteau – Boîte à cadeaux  
Résolution 2018-298**

CONSIDÉRANT QUE la Boîte à cadeaux doublera son nombre de kiosques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention 2 000 \$ pour la location d'un chapiteau pour loger les kiosques supplémentaires.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil autorise Mme Claudia Racine, responsable de la coordination de l'événement, à procéder à la location d'un chapiteau pour la somme maximale de 2 500 \$ taxes incluses;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 70192 690.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.4 Prolongation des activités de la plage  
Résolution 2018-299**

CONSIDÉRANT QUE le beau temps se prolonge souvent jusqu'à la fête de l'Action de grâce soit le 8 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE les visiteurs doivent avoir accès aux salles de bain;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite optimiser le service à la population.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la guérite de la plage soit ouverte selon la température pour la location d'embarcation et que les toilettes restent ouvertes jusqu'au 8 octobre 2018 durant les fins de semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.5 Comité de réflexion – Parc Gordon-MacAulay  
Résolution 2018-300**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire impliquer les citoyens dans la priorisation des actions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite connaître les besoins des résidents au niveau des équipements disponibles au parc Gordon-Mac Aulay;

CONSIDÉRANT QU'un Plan d'aménagement sera effectué afin d'identifier et de planifier les actions à venir au niveau du parc Gordon-Mac Aulay.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la direction générale organise une rencontre publique, ouverte à tous, pour échanger sur les besoins de la population au niveau de l'avenir du parc

Gordon-MacAulay afin que le comité de loisir puisse travailler à l'élaboration du Plan d'aménagement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.6 Construction d'un mur et réparations – Chalet des loisirs Bishopton  
Résolution 2018-301**

**CONSIDÉRANT QUE** des toilettes doivent être accessibles à l'ensemble de nos lieux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs activités ont lieu au parc Gordon-MacAulay dont le soccer des Dribbleurs du Haut-Saint-François;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu deux soumissions pour la construction d'un mur permettant de donner accès aux salles de bain en tout temps :

Berchatech inc.	Richard Gosselin
8 502.41 \$	9 140.51

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le contrat pour l'aménagement d'un accès extérieur au chalet des loisirs du parc Gordon-MacAulay soit donné au plus bas soumissionnaire soit Berchatech inc. pour la somme de 3 400.00 \$ plus taxes applicables, excluant la dalle de béton.

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 08000 013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.7 Appui Nature Cantons-de-l'Est– Mont Stoke  
Résolution 2018-302**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Nature Canton-de-l'Est a comme mandat de protéger et préserver les milieux naturels tout en aménageant sa forêt sur le massif des monts Stoke;

**CONSIDÉRANT QUE** ce massif se retrouve sur une partie du territoire de Dudswell.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal accorde un appui financier à la conservation et à la mise en valeur intégrée des monts Stoke au montant de 3 000 \$ à Nature Cantons-de-l'Est pour l'année 2019;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 62100 349.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.8 Relevé topographique – Église et parc Gordon MacAulay  
Résolution 2018-303**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs plans et travaux d'amélioration sont à venir;

**CONSIDÉRANT QUE** pour exécuter les plans nécessaires à la réalisation des projets le conseil doit avoir un relevé topographie des lieux à aménager;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux horaire demandé pour faire le relevé terrain par un arpenteur est de 225 \$/heure.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la direction générale effectue le relevé topographique du terrain de l'Église Anglicane située devant l'hôtel de ville et du terrain du parc Gordon-MacAulay pour un montant maximal de 4 500 \$ plus taxes applicables représentant 20 heures de travail;

**QUE** le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 61000 411.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 12. FINANCES

### 12.1 Présentation des comptes payés et à payer Résolution no 2018-304

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

2341	Bell Canada	Téléphones bâtiments municipaux	416.26
2342	Bennett Malcolm	Entretien pelouses	3,260.00
2343	Centre réno. G. Doyon inc.	Pierre patio pour balançoire – Plage	142.30
2344	Chantal Cliche	Équipement de baseball	286.16
2345	Gagnon du temps S.E.N.C.	Remise des kayaks plage	3,624.59
2346	ANNULÉ		
2347	ANNULÉ		
2348	Hydro-Québec	Lumières de rue – bâtiments municipaux	4,760.70
2349	Allan James	Collecte vidange - Lac Miroir	823.04
2350	Musée J.-A. Bombardier	Visite SAE 2018	328.00
2351	Régie inter.sanitaire Hameaux	Collect ordures et récup. - août 2018	8,191.67
2352	Scies à chaines	Entretien scie à chaîne – Voirie	53.73
2353	S.O.S. Pompes pièces expert	Entretien & réparation - Eaux usées	264.44
2354	Soudure Mario Thomassin	Transport des 3 conteneurs	373.67
2355	Transport et excavation	Démolition, nettoy., remblais - 43, Main	11,503.25
2356	VANEX inc.	Travaux réparation - Barrage Adolphe	2,644.43
2357	VOLTS énergies	Génératrice - Véhicule service incendie	4,978.42
2358	Mélanie Godbout Photographie	Séance photo baseball	150.00
2359	Alarme CSDR	Activation de code	17.25
2360	François Beaumont	Berce du Caucase - Garde Eaux	529.82
2361	BELL Mobilité	Cellulaires employés	43.04
2362	Bennett Malcolm	Entretien pelouses	290.00
2363	9146-8801 Québec inc.	Nettoyer feu de la St-Jean	459.90
2364	Bureau en Gros	Divers articles de bureau	159.13
2365	9127-6162 Québec inc. (SMMC)	Etude capacité - Plans et devis	1,144.00
2366	Centre réno. G. Doyon inc.	Ruban polypro	8.00
2367	Pierre Cloutier	Déplacements et équipements feu d'artifice	237.58



LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

2368	VIVACO groupe coopératif	Chlore et sel	183.87
2369	Diane Emond	Eradiction de la berce du Caucase	517.50
2370	Les entreprises Bourget Grenier)	Abats poussière (Poulin, Ham, Turcotte, Martin)	11,113.32
2371	Fonds information territoire	Mutations juillet 2018	30.30
2372	Gaulin Brière Chantal	Remboursement temps de glace (Tristan)	200.00
2373	Le groupe A & A	Photocopies	333.43
2374	Héraud Vincent	Remboursement temps de glace (Jacob)	200.00
2375	Hydro-Québec	Caserne Marbleton	136.69
2376	J.N. Denis inc.	Inspection et vignette SAAQ	239.27
2377	Lafond Hugues	Récupération chevreuil	114.97
2378	Lambert Médico factures inc.	Mobilier de bureau	1,724.63
2379	9110-2582 Québec inc.	Travaux publics	834.86
2380	Mathieu Lessard	Entretien camions voirie et incendie	360.76
2381	Moisan Lucie	Remboursement temps de glace (Médéric)	200.00
2382	M.R.C. du Haut Saint-François	Téléphonie août 2018	1,104.58
2383	Municipalité Weedon	Salaire Marie-Ève Daoust juillet 2018	3,005.72
2384	NISKA	Prépar. et animation lac-à-l'épaule (mars)	3,449.26
2385	OZOGRAM inc.	Connecteur de tube	13.80
2386	Place 112	Essence véhicule voirie	562.74
2387	Régie intermunicipale	Déchets municipalité	6,461.65
2388	Régie inter.sanitaire hameaux	Frais de recul et surcharges 2018	2,205.00
2389	TECH-NIC réseau conseil	Access	321.93
2390	TELNEK inc.	Numéro d'urgence août 2018	56.17
2391	TERRAQUAVI	Géotextile + Retour - remise 30 %	477.14
2392	Transp.-exc. Jocelyn Ménard inc.	Nivel. chemins (Bisson., Hooker, Bassin)	4,120.70
2393	Virage Santé Mentale	Tournoi de golf (2 personnes)	180.00
2394	Services de cartes Desjardins	Congrès FQM	5,508.77
2395	Ascenseur de l'Estrie	Appel de service et entretien ascenseur	695.60
2396	AVIZO Experts-Conseils	Contrôle qualitatif des matériaux	8,496.37
2397	François Beaumont	Supervision nettoyage réservoirs eau potable	311.04
2398	Beaupré Christelle	Remboursement temps de glace (2 enfants)	365.00
2399	Helene Bergeron	Armoire au c.c. (BMR - RÉNO DÉPÔT)	529.03
2400	Julie Castilloux	Remboursement temps de glace (1 enfant)	200.00
2401	Centre réno. G. Doyon inc.	Matériaux pour entretien et réparations	618.89
2402	CHEM Action inc.	Réactif chlore	117.27
2403	Cherbourg sanitaire/emballage	Aspirateur et sacs, divers entretiens	734.61
2404	Commission scolaire des HC	Taxe scolaire 43, rue Main	906.94
2405	Construction R. Bélanger inc.	Patinoire	21,316.00
2406	Fish Farm Supply Co	Ballast et nouveaux UV, Module d'alimen.	979.03
2407	Geneviève Gadbois Kinésiologue	Bâtons de marche	56.25
2408	Autobus Bruno Gravel	Voyages SAE	1,500.00
2409	Hydro-Québec	Électricité bâtiments	1,272.52
2410	J.M. Laroche inc.	Travaux station eaux usées	400.40
2411	J.N. Denis inc.	Matériel service incendie	1,196.73
2412	Le Groupe Sports-Inter Plus	Équipement de volleyball	1,138.23
2413	Yvan Lemelin enr.	Table en bois	285.00
2414	9110-2582 Québec inc.	Travaux publics du 6 au 17 août	2,647.15
2415	Location Idéale enr.	Location compacteur patinoire Marbleton	52.71
2416	Entreprise LTCA inc.	Location toilette chimique	287.44
2417	Yves Manseau	Nettoyage fossé caserne, Transport bac déchets et voyage de pierres	445.58
2418	Marcotte Jasmine	Achat Tupperware pour cuisines collectives	312.30
2419	Municipalité Ascot Corner	Service de cadets été 2018	2,500.00
2420	Municipalité Canton Westbury	Entente déneigement ch Bissonnette 2018	1,033.15
2421	Place 112	Essence camions	440.51
2422	PLAV audio	Système audio pour spectacle	426.74
2423	Régie intermunicipale	Enfouissement déchets	3,134.29
2424	Régie inter.sanitaire Hameaux	Collecte septembre 2018	8,191.67
2425	SOLUTEK informatique	Mettre PC sur domaine	89.11

2426	Transp.-exc. Jocelyn Menard inc. Nivelage chemins pour calcium – réparation chemin Martin-Grenier et rang Canadiens	10,632.89
2427	Transport exca. Thompson inc. Conteneurs pour patinoire	741.01
2428	Vallière Caroline Remboursement temps de glace (2 enfants)	400.00
2429	VISTECH Estrie inc. Pieu thermique pour terrain volleyball	436.91

Le tout pour un montant total de 161,236.81 \$.

Un montant de 43,309.87 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 août 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12.2 Dépôt du rapport financier triennal**

La directrice générale dépose le rapport financier triennal en date du 14 août 2018.

## **13. AVIS DE MOTION**

## **14. ADOPTION DE REGLEMENT**

## **15. DIVERS**

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **16.1 Réponses aux questions des citoyens**

### **16.2 Période de questions des citoyens**

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

**17. POINTS DU MAIRE**

**18. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame Marjolaine Larocque, conseillère, propose la levée de la séance à 20h12.

---

Mariane Paré  
Maire  
trésorière

---

Marie-Ève Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-